

Ecole élémentaire du Hohberg

10 rue du Hohberg

67 200 STRASBOURG

Tel : 03 68 98 52 13

Courriel : ce.0672758j@ac-strasbourg.fr

UAI de l'école : 0672728 J

26 classes

Procès-verbal de la 2e séance ordinaire du conseil d'école Année scolaire 2023 / 2024

Mardi 26 mars 2024, de 17h30 à 19h30

Participants à la séance :

NOM Prénom	STATUT	NOM Prénom	STATUT
Equipe pédagogique			
FARAH Olivia	<i>Enseignant</i>	AJERAGE Roxane	<i>Enseignant</i>
BECKER Yvan	<i>Enseignant</i>	OURAMDANE Ourdia	<i>Enseignant</i>
BELAKEHAL Kamel	<i>Enseignant</i>	REIGNIER Véronique	<i>Enseignant</i>
BELLOM Clémence	<i>Enseignant</i>	MBOUKOU Ludwina	Enseignant
BLUM Véronique	<i>Enseignant</i>	PETYNIAK Aleksandra	<i>Enseignant</i>
ZWINGELSTEIN Méline	<i>Enseignant</i>	MAUILLON Lauranne	<i>Enseignant</i>
DEMILLY Sandrine	<i>Enseignant</i>	VERHEYE Clara	<i>Enseignant</i>
DE MORO Aymeric	<i>Enseignant</i>	RODICQ Jeanne	<i>Enseignant</i>
STEFANINI Lucie	<i>Enseignant</i>	BEAUVIEUX Sarah	Enseignant
FUGER Marina	<i>Enseignant</i>	CASSIBI Elodie	Enseignant
SERRES Emilie	<i>Enseignant</i>	LESAGE Emilie	<i>Enseignant</i>
BARTHLY Christelle	Enseignant	MATTEI Corinne	<i>Enseignant</i>
HEITZMANN Alain	<i>Directeur Ecole Elem.</i>	TOMAS CASCALLO Nuria	<i>Enseignant</i>
TISSERANT Marie	<i>Enseignant</i>	SCHILLIO Thierry	<i>Enseignant</i>
EVA Mathilde	<i>Enseignant</i>	VELTEN Corinne	<i>Enseignant</i>

Parents élus			
FELTEN Anne-Sophie	Représentant des parents	LE CLECH Erwan	Représentant des parents
BORREMANS Nolwenn	Représentant des parents	DUFOUR Amélie	Représentant des parents
Malika ELKADDOURI	Représentant des parents		
EUROMETROPOLE et autres structures			
ENGEL Dominique	RTS Ville de Strasbourg	SCHUSTER Marion	RPS Ville de Strasbourg
LAFARGUE Gabriel	Représentant AFL 67		
Pierre-Marie GARNIER	RTT Ville de Strasbourg	LOTH-CARIOU Chantal	CSC-JSK
Debora MARTINEZ	Association Thémis	SOYSAL Rabia-Jasmine	RPS adjointe
Elèves délégués d'école			
FAULLIMMEL Emma	Délégué d'école	NACIVET Rosalie	Délégué d'école
BORCHASHVILI Sofia	Délégué d'école	BOUSSIOUF Aladine	Délégué d'école

Absents excusés :

Toutes les autres personnes conviées au Conseil d'Ecole ont été excusées.

Tour de table

Questions des élèves délégués d'école, présents au Conseil :

- *Les sonneries des deux bâtiments sont décalées de 5 minutes. Quand ce problème sera-t-il réglé ?*
⇒ M. Engel demandera au service concerné.
- *Pourquoi n'y a-t-il pas de livres dans la boîte à livres ? Quels livres pourrait-on mettre ? On pourrait mettre des livres de chez nous, ou des livres de la bibliothèque du bâtiment B.*
⇒ Mme LESAGE dit qu'elle a des livres mais cette cabane à livres est actuellement hors d'accès à cause de la plantation d'herbe qui est en cours.
⇒ Mme PETINYAK demande si on pourrait déplacer une étagère du bâtiment B sous le préau pour que ça soit accessible.
- *Pourrait-on autoriser les enfants qui rentrent seuls à avoir leur téléphone ? Ils pourraient les mettre dans une boîte à téléphone.*

- ⇒ Les enseignants rappellent le cadre légal (interdiction dans toutes les écoles primaires). Ils rappellent les événements récents et craignent que cela ne provoque plus de problèmes que ça n'en résoudrait.
- *Que vont devenir le bâtiment B et la cour B l'année prochaine ?*
- ⇒ Personne n'est compétent ici pour répondre à cette question car les représentants de la Ville, propriétaire du bâtiment, sont absents. Le directeur sait que le bâtiment B doit être détruit. M. Engel pense que cette déconstruction ne devrait pas intervenir avant 2025.
- *Des élèves de CM1 doivent aller à l'école Mentelin l'année prochaine. Ils demandent s'ils peuvent rester au Hohberg pour leur dernière année d'école élémentaire.*
- ⇒ Personne n'est compétent ici pour répondre à cette question car les représentants de la Ville sont absents. Le directeur explique que la Ville a décidé que ce n'était pas prévu. Mais il rappelle que les parents ont la possibilité de faire une demande de dérogation avant le 13 avril sur le Kiosque famille, sans garantie que celle-ci soit acceptée.

1. Effectifs, équipe et répartition pédagogiques – perspectives 2024/25

- 535 élèves sont actuellement scolarisés à l'école. Forte augmentation des effectifs depuis un an (+25 élèves en un an / + 50 depuis deux ans / + 80 depuis 3 ans). 32 élèves ont été radiés, mais 32 ont été inscrits.
- Prévisions 2024/25 :

Du fait de l'ouverture de l'école Mentelin et de la resectorisation scolaire du quartier, de nombreux changements interviennent à la rentrée prochaine.

A priori 336 élèves sont prévus en septembre 2024.

Il y aurait :

- 5 CP et 5 CE1 dédoublés : 14,5 élèves par classe en moyenne
 - 3 CE2, 2 CM1, 2 CM2 et 1 CM1-CM2 : 27 élèves par classe environ
- Soit 18 classes + 1 ULIS + 1 UPE2A = 20 classes en tout

Les parents d'élèves ont reçu une lettre de la ville qui disait que leur objectif était le « désengorgement ». Ce désengorgement concerne bien le site de l'école qui perdra 200 élèves, mais pas le nombre d'élèves par classe, qui reste très important.

L'ouverture d'une classe supplémentaire en CE2 ou CM serait nécessaire, afin de faire baisser la moyenne par classe qui s'annonce élevée (27).

Les parents d'élèves souhaitent alerter l'Éducation nationale à propos de ces questions d'effectifs.

- Equipe enseignante :
Départs prévus en fin d'année scolaire :

- M. GALAND-CM1
- Mme AJERAGE-CE1
- Mme BEAUVIEUX-CE2
- Mme CASSIBI-CP
- Mme BARTHLY-CP
- Mme SERRES-CM1

- M. SCHILLIO-CM2
- Mme TOMAS CASCALLO-CE1
- Mme RODICQ-CP

2. Point sur les projets en cours :

• Projets à l'échelle de l'école :

- A l'échelle de l'ensemble de l'école, le projet de « Conseil des enfants » porté par l'association Themis, la Ville de Strasbourg et l'Education Nationale est poursuivi. Il s'agit d'un « dispositif expérimental visant la constitution d'un conseil territorial des enfants, expérimentation préalable au développement de conseils dans l'ensemble des quartiers de la ville ».

Le dispositif évolue cette année :

Dans toutes les classes du CE2 au CM2 des délégués sont élus (soit 24 délégués de classe).

En CM1 et CM2 sont également élus 8 délégués d'école, qui représenteront l'ensemble des élèves de l'école lors des 3 conseils d'école annuels.

Ces 8 délégués portent lors des Conseils d'Ecole des questions, demandes, projets issus de conseils et de concertations effectués dans les classes. En retour, ils assurent la transmission des réponses fournies lors des conseils d'école à tous les autres élèves.

- « Ecole et Cinéma » : de nombreuses classes sont inscrites à ce dispositif, qui permet d'emmener les élèves voir des films intéressants au cinéma à un tarif avantageux.

- Défi « semaine sans écran » : du 18 au 24 mars, l'école s'est engagée dans ce projet mené à l'échelle du quartier par toutes les structures accueillant des enfants. En classe, des lectures et des débats ont été menés ; un planning du temps passé sur les écrans a été rempli ; des idées d'activités sans écran ont été trouvées. À l'école, les animations proposées par les différentes associations (AFL, JSK), ont accueilli les parents qui ont beaucoup de questions et sont souvent démunis face à cette problématique.

Bilan : beaucoup d'enfants ont réduit leur temps d'écran durant cette semaine. Les enseignants constatent qu'un grand nombre d'enfants font leurs repas devant un écran chaque jour et que le temps passé devant un écran en temps normal est très élevé. Ils rappellent que la littérature scientifique alerte sur les difficultés d'apprentissage accrues par la surexposition aux écrans.

À la demande des parents d'élèves, Mme Serres communique des statistiques qu'elle a réalisées dans sa classe de CM1 :

- ↪ 63 % des enfants possèdent leur propre téléphone portable
- ↪ 63 % des familles ont mis en place des règles pour réguler le temps d'écran
- ↪ 72 % des enfants trouvent que leurs parents passent trop de temps sur les écrans
- ↪ 27 % des enfants regardent des films non adaptés à leur âge
- ↪ 54 % des enfants jouent à des jeux vidéo non adaptés à leur âge
- ↪ 60 % des enfants utilisent au moins un réseau social
- ↪ 50 % des enfants ont déjà vu des images qui les ont choqués sur un écran
- ↪ 27 % des enfants ont déjà écrit des messages à quelqu'un qu'ils n'ont jamais vu en vrai
- ↪ 9 % des enfants ont leur propre chaîne Youtube

Projets par niveaux :

- CP :
 - o 2 classes font l'école du dehors
 - o Animation apiculteur en mai
 - o Rallye lecture avec les GS
 - o Batucada
 - o Chorale
- CE1 :
 - o Tous les ce1 font école du dehors
 - o Classes transplantées sans nuitées Poney
- CM1 :
 - o Projet d'astronomie des 4 classes de CM1
 - o Chorale
 - o 2 classes : visite du château du Hohlandsbourg en juin
- CM2 :
 - o 2 classes en classe de neige en février
 - o 2 classes en classe de mer à Saint Malo en mars
 - o 2 classes de CM2 : sortie accrobranche en fin d'année

3. Admissions en CP et passage en 6^e

a. Admissions en CP

Rappel de la procédure :

Les familles dont l'enfant est scolarisé en Grande Section de Maternelle reçoivent au mois de mars un certificat d'inscription de la part de la Ville de Strasbourg, par courrier. Elles prennent alors rendez-vous avec la direction de l'école élémentaire, par téléphone ou via un tableau affiché en Maternelle. Le jour du rendez-vous les parents doivent se munir du certificat d'inscription, du livret de famille ou d'un acte de naissance, du carnet de santé ou d'une attestation de vaccination. Une fiche de renseignements a également été distribuée aux familles, à compléter et à rapporter le jour de l'inscription.

Les éventuelles demandes de dérogation se font auprès du service Scolarité de la Ville de Strasbourg.

A noter cette année :

Quel que soit le niveau (CP, CE1, etc), les parents doivent bien vérifier sur le certificat qu'ils reçoivent, que leur école de secteur est l'école du Hohberg, et non pas l'école Mentelin. Dans ce dernier cas, la Ville de Strasbourg leur indiquera bientôt comment procéder à l'inscription de leur enfant dans cette nouvelle école.

b. Passage en 6e

La procédure administrative d'affectation en 6^e est en cours. Elle se fait en deux temps, avec les documents Volet 1 et Volet 2 à compléter et signer. Il est essentiel pour les parents de respecter les dates de retour de ces fiches, le calendrier de l'Inspection Académique n'admettant aucun retard.

Les demandes de dérogation de secteur de collège doivent obligatoirement être accompagnées de documents justificatifs ; une simple lettre ne suffit pas.

4. Evaluation d'école :

Les écoles maternelle et élémentaire du Hohberg sont cette année inscrites dans un programme national d'évaluation des établissements scolaires. Le protocole se déroule selon deux phases : auto-évaluation (septembre à décembre) puis évaluation par une commission externe (février à mai). Le rapport final de cette évaluation sera disponible en fin d'année scolaire et présenté lors d'un conseil d'école exceptionnel, le 13/5/2024 à 17 h. Il servira de base à l'élaboration du futur Projet d'Ecole, à construire à la rentrée 2024.

5. Kermesse de l'école :

Un comité de préparation de ce temps fort est en cours de constitution. Il est composé, à ce jour, et en ce qui concerne les enseignants, de Mmes Serres et Mme Stefanini à la supervision, mais toute l'équipe est chargée d'une partie à organiser (tonnelles, boissons, jeux de kermesse,...).

Les parents d'élèves qui souhaitent s'investir dans ce projet sont chaleureusement invités à les rejoindre.

Deux moments sont prévus :

- Une kermesse à **partir de 16h30 le vendredi 7 juin 2024**, avec la présence des parents.
- Une journée des enfants le **vendredi 28 juin sur temps scolaire**, toute la journée, où les parents ne sont pas conviés, sauf pour aider.

Les parents d'élèves demandent si une signalisation pourrait être mise en place pour repérer plus facilement les organisateurs de la kermesse lors de la fête, au milieu des 1000 personnes présentes. Mmes Serres et Stefanini prennent note et envisagent la réalisation de t-shirts.

Une réflexion est également menée pour que les parents inscrits pour tenir un stand n'oublient pas de tenir leur rôle. Une personne pourrait être affectée à cette tâche avec un mégaphone ou un micro, voire en téléphonant aux personnes inscrites.

Un brassard pourrait être porté par les personnes en charge d'un jeu et transmis au responsable suivant.

6. STRASBOURG EUROMETROPOLE :

- **Sécurité Rue Ovide :**

Les barrières mobiles installées par la Ville en juin 2023 n'auront fonctionné et rempli leur rôle que quelques jours. Dès juillet 2023, les cadenas permettant de les fermer ont disparu et n'ont pas été remplacées par les services municipaux, malgré plusieurs signalements et demandes de notre part.

De fait, de nombreux véhicules empruntent donc toujours cette voie, malgré les panneaux d'interdiction. Ils mettent ainsi en danger les centaines d'élèves et parents qui utilisent quotidiennement cette rue et se déplacent à pied au milieu de la chaussée, se pensant protégés par la signalisation en place. La circulation des voitures dans cette rue est d'autant plus importante en ce moment que les travaux de voirie dans le quartier bloquent et dévient certains axes actuellement.

Une nouvelle fois, nous demandons que soit le plus rapidement possible remise en place la possibilité matérielle de fermer les barrières, par un cadenas ou autre. La sécurisation de cette rue doit rester une priorité pour tous les usagers du quartier, en particulier pour les enfants. Il serait dommage qu'un accident de personne vienne confirmer et cette problématique, et lui donne une publicité malheureuse.

La police ne vient plus depuis que ces barrières ont été installées.

Les parents d'élèves ont sollicité la mairie : la police devrait venir une fois par semaine selon les engagements. Le directeur conclut en rappelant que reposer des cadenas serait une solution simple, rapide et peu coûteuse à mettre en place.

Autre problème de circulation aux abords de l'école :

Mme Eva signale que des parents d'élèves se garent en double file pour déposer leurs enfants à la maternelle. La semaine dernière, trois classes de Ce2 ont été bloquées dans le bus pendant 30 minutes et ont vu leur créneau de piscine amputé.

- **Espace vert cour A :**

La végétalisation de cette cour est visiblement difficile, pour des raisons diverses et pas toujours claires : problèmes techniques d'engazonnement, inadéquation entre le choix d'avoir de l'herbe sur une très grande surface et le nombre d'élèves utilisant cet espace, etc.

Quoi qu'il en soit, cette partie de la cour a été réensemencée et est actuellement fermée aux élèves, ce qui complique l'organisation des accueils et des récréations pour plusieurs mois encore.

Si d'ici l'automne prochain la cour n'était toujours pas correctement engazonnée et utilisable par les élèves, il y aurait lieu de se mettre autour de la table avec les services municipaux pour discuter d'autres solutions à apporter à l'aménagement de cet espace.

Il serait intéressant de voir et savoir comment cela se passe sur d'autres sites scolaires de l'Eurométropole, eux aussi déminéralisés et végétalisés.

M. Engel explique qu'il faudrait attendre septembre prochain pour être sûr que le gazon tienne.

Mme Lesage rappelle que cette partie de la cour était correctement végétalisée avant la revégétalisation de la cour...

- **Gymnase et plateau sportif :**

- La question du devenir et de la rénovation du gymnase se pose toujours, et d'autant plus que son état se détériore. Jusqu'à quand la vétusté du bâtiment sera-t-elle compatible avec l'utilisation par des scolaires, et diverses associations ?

⇒ Le gymnase du Hohberg ne sera pas rénové car la Ville n'a plus de budget. Seul le gymnase du collège Twinger bénéficiera d'une rénovation.

- Le plateau sportif a été délivré il y a quelques semaines de la structure modulaire qui l'occupait depuis 4 ans. Une remise en état – voire une rénovation complète – est désormais nécessaire afin qu'il puisse être à nouveau utilisé par les scolaires.

Nous aimerions savoir quelle est la nature exacte des travaux prévus par la Ville à cet endroit, et dans quelles échéances. L'école a besoin de pouvoir utiliser cet espace à vocation sportive ; aussi demandons-nous sa réfection dans les meilleurs délais. Il serait d'ailleurs judicieux que l'équipe pédagogique soit associée à la réflexion que pourrait avoir la municipalité sur le devenir de ce plateau d'évolution.

⇒ M. Engel indique que la rénovation du plateau sportif est prévue à l'identique (avec des marquages pour des terrains de football et de basket) mais aucune date n'est fixée pour le début des travaux.

- **Bâtiment B et cour B :**

Le bâtiment B devrait être vidé de ses classes à la rentrée prochaine. Sa démolition a été annoncée et confirmée à plusieurs reprises par la Ville. Nous souhaiterions savoir dans quels délais ces travaux auraient lieu, et s'il était possible en attendant de pouvoir continuer d'y mener diverses activités scolaires ou

périscolaires : cours d'informatique, chorale, projets pédagogiques particuliers, activités périscolaires, garderie, cours de français pour adultes, cours de langue étrangère, etc.

Egalement, la question se pose toujours du devenir de toute la surface qui sera rendue disponible à terme, et qui est propriété de la Ville : quel projet celle-ci a-t-elle pour ce site ? Dans quelle mesure le groupe scolaire du Hohberg peut-il y être associé et en bénéficier ? Nous le répétons, les besoins de l'école et du quartier sont nombreux : médiathèque, parc, conciergerie, salle des fêtes, etc.

⇒ Aucune réponse apportée à ces questions car aucun représentant de la Ville n'est présent à ce conseil d'école.

- **Resectorisation scolaire Hohberg/Mentelin :**

La resectorisation va avoir des conséquences significatives sur la structure et le fonctionnement de l'école :

- Environ 200 élèves (soit 9 classes) en moins
- Départ de 9 enseignants, qui avaient des pratiques et menaient des projets pédagogiques spécifiques (école du dehors, suivi de cohorte, etc)
- Classes en double-niveaux
- Effectifs par classe qui resteraient élevés à la rentrée, en particulier en CE2-CM1-CM2
- « Perte » du bâtiment B et de la cour B
- RASED (équipe d'aide aux élèves en difficultés) – et équipe médicale ? - qui va peut-être devoir se déployer sur une école supplémentaire, et aura donc moins de temps dévolu au Hohberg
- Pour les parents, réaffectation de leurs enfants à l'école Mentelin, parfois de manière brutale (manque d'informations appropriées, impossibilité de terminer le cycle ou le cursus au Hohberg, etc.)

Ces effets secondaires d'importance, facteurs de perturbation et de changement par rapport à des fonctionnements qui étaient stabilisés et efficaces, auraient pu être atténués et mieux acceptés si le transfert vers Mentelin s'était fait de manière plus progressive et aménagée (échelonnement des départs, critère du volontariat, etc.).

- **Services périscolaires :**

La nouvelle équipe se présente suite au départ de Rémi Sarot. Elle indique que les animateurs des activités périscolaires se verront proposer d'animer des ateliers bénévolement pour la kermesse.

Les parents d'élèves soulèvent l'éternel problème du bruit à la cantine. Mme Schuster dit que le bruit est impossible à supprimer complètement.

Les enseignants relèvent des problèmes avec les animateurs sur le temps de cantine. Mme Schuster rappelle que les exigences pour obtenir un poste d'animateur de périscolaire sont faibles car le besoin est grand et les candidats peu nombreux. Elle organise des réunions et des formations régulières pour son équipe mais confirme que cela ne suffit pas toujours. La semaine dernière, le contrat d'un animateur a été mis à terme.

Les parents d'élèves signalent un gros retard de facturation. La première facture de l'année est arrivée fin janvier ; la Ville a proposé un échelonnement du paiement toutes les 3 semaines. De nombreuses familles rencontrent des difficultés de paiement car les salaires et aides sociales arrivent seulement tous les mois.

- **Périscolaire du matin et du soir (AFL 67) :**

L'inscription se fera dorénavant par formulaire numérique. A partir du printemps pour la rentrée prochaine, la mise en place de l'inscription numérique sera effective.

Le RPS et le directeur de l'école maternelle transmettront aux parents le site pour s'inscrire dès le CP.

- **JSK**

L'association JSK a activement participé au défi de la semaine sans écran et fait les mêmes constats que l'équipe enseignante.

Le 15 juin 2024 : le quartier du Hohberg fête ses 60 ans ! L'association cherche des animations et sollicite l'école pour mener un projet en commun.

7. Divers

- **Espace Parents :**

Un dispositif de rencontre avec les parents d'élèves a été mis en place, en collaboration avec l'AFL.

Il donne la possibilité aux parents de se retrouver pour échanger de manière informelle ou thématique, et pour rencontrer des personnes et des structures liées à l'école (CSC, associations, etc.).

Prochaine date : jeudi 04 avril 2024 à 16h30, dans le hall entre l'élémentaire et la maternelle. La rencontre portera sur la sectorisation Mentelin/Hohberg. La Ville de Strasbourg sera représentée lors de cette réunion.

Espérons que ce dispositif continue de se développer et attire de plus en plus de parents à l'avenir.

Dates des prochains conseils d'école :

- Lundi 13 mai 2024, de 17h à 18h : Conseil exceptionnel Maternelle-Elémentaire, concernant l'évaluation d'école (compte-rendu final)
- Mardi 04 juin 2024 : Conseil d'école ordinaire

A Strasbourg, le 26 mars 2024

Alain HEITZMANN

Président du conseil d'école, en sa qualité de directeur

Mme SERRES, secrétaire de séance